

**DEMANDE DE VISA DE COURT SEJOUR PAR UN MEMBRE DE LA FAMILLE D'UN
RESSORTISSANT DE L'UNION EUROPEENNE OU DE L'ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN**

Sont concernés les membres de famille des ressortissants des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède + Islande, Liechtenstein et Norvège.

Les membres de famille concernés sont : le conjoint, le descendant de moins de 21 ans, l'ascendant à charge ou tout autre membre de famille d'un ressortissant communautaire qui est à la charge de celui-ci ou vit en Chine sous son toit.

- ⇒ **Le dossier doit comporter 2 jeux de documents :**
- ⇒ un jeu d'originaux et l'autre jeu contenant uniquement les photocopies au format A4. Si pour une raison importante vous ne détenez pas l'original d'un document, présentez une photocopie dans chaque jeu.
- ⇒ **Frais de dossier: gratuit**

LISTE DES DOCUMENTS À PRESENTER

- Un formulaire de demande de visa de court séjour** dûment complété en français ou en anglais et signé ;
- Deux photographies d'identité récentes** en couleurs sur fond blanc, format 35mm de large sur 45mm de haut. La photo doit être nette, de bonne qualité sans pliures ni traces. Les couvre-chefs ne sont pas acceptés ;
- Les justificatifs suivants à présenter en 2 jeux séparés et triés dans l'ordre suivant :**

<input checked="" type="checkbox"/>	Original	<input checked="" type="checkbox"/>	Photocopie
<input type="checkbox"/>	Passeport (émis il y a moins de 10 ans ayant encore au minimum 3 mois de validité après la fin du séjour prévu dans l'Espace Schengen)	<input type="checkbox"/>	Photocopie de ses 5 premières pages du passeport ainsi que de toutes les pages comportant des visas ou des tampons
<input type="checkbox"/>	Justificatif du lien de famille avec le ressortissant communautaire	<input type="checkbox"/>	Photocopie à joindre
<input type="checkbox"/>	Justificatif de prise en charge pour les enfants de plus de 21 ans et les ascendants	<input type="checkbox"/>	Photocopie à joindre
<input type="checkbox"/>	Justificatif de la nationalité du ressortissant communautaire	<input type="checkbox"/>	Photocopie à joindre

L'Ambassade de France se réserve le droit de demander des informations ou des documents supplémentaires.